



# Règlement

## Tournoi Promobad – DAD

Vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2024 – Gymnase J. Coutrot – 9 rue des Alpes 77720 Mormant - 13h30 – 16h

---

Le tournoi Promobad DAD est une mini compétition proposée aux jeunes dans le cadre du dispositif DAD (Dispositif Avenir Départemental) au travers des différents ateliers mis en place par le Comité 77 et en fonction des préconisations fédérales.

Le Cobad77 est l'organisateur du DAD. Il met à disposition un encadrant référent (CTD) qui est responsable de la bonne tenue de cette compétition.

- 1- Les rencontres Promobad se déroulent selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBAD.
- 2- Tous les participants doivent être en règle avec la FFBAD (licence à jour) et non soumis à une quelconque suspension fédérale.
- 3- Les inscriptions sont ouvertes :
  - Aux joueurs poussins 1 et poussins 2 et aux minibads
- 4- Les matchs à thème se joueront au format ronde suisse (filles et garçons mélangés) en 11 ou 15 points.
- 5- Les volants en plumes seront les volants utilisés pendant toute la compétition et seront à la charge du Cobad77.
- 6- Les matchs seront auto-arbitrés ou bien arbitrés par les jeunes joueurs disponibles du club.
- 7- Les rencontres Promobad sont placées sous le signe du respect et de la convivialité.
- 8- La date limite des inscriptions est fixée au 1<sup>er</sup> novembre 2024 à midi.
- 9- Le tirage au sort interviendra en début d'après-midi du 1<sup>er</sup> novembre 2024
- 10- La participation est gratuite.
- 11- Le GEO de la compétition est Christian MARTIN
- 12- Le participant autorise les organisateurs ainsi que leurs ayants droits, tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il peut apparaître. Toute demande contraire devra être motivée auprès des organisateurs dans le cadre légal du droit à l'image.
- 13- Le club accueillant de Mormant ainsi que l'organisateur du DAD (Comite77) déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
- 14- Toute participation implique l'adoption du présent règlement.